

INFOS MDPH11

Lettre d'information de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Aude

N° 18 – décembre 2021

Edito de Catherine Roumagnac, Directrice de la MDPH de l'Aude :

« C'est avec la carte de Vœux MDPH 2022 que s'ouvre cette dernière Lettre de 2021 !

Je remercie chaleureusement les participants au concours de dessins et les professionnels des établissements et services médico-sociaux qui ont relayé cette action, devenue, au fil des ans, un rendez-vous incontournable de la MDPH puisque nous en sommes à la 7^e édition : les IME de Pennautier, Limoux, Robert Séguy, Louis Signoles, les FAM Romarins, Pech de Laclause, Carignan, les foyers de Cuxac Cabardès, Chaminade, Pennautier, La Clape, l'ESAT l'Envol, le foyer d'hébergement Paule Montalt, les EANM de Laroque de Fa, Port Leucate et Saissac.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, le meilleur pour 2022 : une année riche de beaux projets !

Continuez à prendre bien soin de vous et de vos proches en respectant les mesures sanitaires !»



Sommaire :

La COMEX de décembre 2021

Formation aux assistantes maternelles

En complément d'infos

Du côté des partenaires

Agenda

LA COMEX DE DÉCEMBRE : À L'ORDRE DU JOUR

Des points importants étaient à l'ordre du jour de la Comex du lundi 13 décembre 2021 : composition des instances de la MDPH, additif au diagnostic territorial de la Réponse Accompagnée pour tous, adaptation des services, conventions avec les associations et feuille de route 2021/2024 issue de la convention tripartite MDPH/CD/CNSA.

Modifications de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

• Représentants du Conseil départemental

Madame Séverine MATEILLE, titulaire,
Madame Françoise NAVARRO ESTALLE, titulaire,
Madame Danielle DURA, titulaire,
Madame Marie-Ange LARRUY, titulaire,
Monsieur Paul GRIFFE, suppléant,
Madame Joëlle CHAVALOUX, suppléant,
Monsieur Christian RAYNAUD, suppléant,
Monsieur Daniel DEDIES, suppléant.

• Représentants de l'association Espoir de l'Aude

Madame Paulette DELANNOY, titulaire,
Monsieur Frantz FOUGERES, suppléant,
Madame Régine ROUANET, suppléante

• Représentants de la DDETSPP

Madame Valérie DAGUET, titulaire,
Madame Lucille CALLEJON, suppléante

• Représentants de « APF France Handicap » :

Monsieur Christophe MOULIN, titulaire

Les autres membres sont inchangés.

Modifications de la Commission Exécutive et du Comité de gestion du FDC

Représentants de la DDETSPP

Monsieur PRIGENT-DECHERF, titulaire,
Madame Monique VIDAL, suppléante,
Monsieur Firoze HAFEJI, suppléant.

Les autres membres sont inchangés dans chacune des 2 instances respectives.

Extraits de l'additif 2021 au diagnostic territorial de la Réponse Accompagnée pour Tous

Plans d'Accompagnement Global (PAG)

Au 01/10/2021, 200 personnes relèvent du dispositif RAT, en augmentation par rapport à 2020 (163), à 2018 (153) et stable par rapport à 2019 (208).
Les situations concernant des enfants représentent 65% ; 35% des adultes. On note une forte hausse de la représentation du public enfant (54.6% en 2020).

Focale sur les jeunes sous amendement Creton accueillis au sein des établissements enfants

Un groupe de travail a été proposé en fin d'année 2021 à l'ensemble des Établissements Médicaux Sociaux afin de faire un point sur la situation des 21 jeunes accueillis sous amendement CRETON, identifier les limites et les besoins de prise en charge.

Déploiement d'une réponse territorialisée pour tous

L'axe 2 de la « Réponse Accompagnée pour Tous » vise à créer une dynamique partenariale entre les acteurs du territoire en permettant la construction de réponses nouvelles adaptées aux besoins recensés.

En 2021, 5 commissions ont été organisées avec les représentants des ESMS. Lors des commissions, les financeurs, la Direction Enfance et Famille du Conseil départemental et l'éducation nationale sont également conviés.

La création d'une dynamique d'accompagnement et de soutien par les pairs

La Réponse Accompagnée pour Tous (RAT) a pour objectif, dans son axe 3, de valoriser la place de la personne en situation de handicap et la prise en compte de sa parole. Son

expertise est reconnue et lui permet d'être actrice dans les propositions et les pratiques professionnelles mises en œuvre au sein de la MDPH. Dans cette optique, 2021 a vu la création du groupe de travail « expert profane ».

Accompagner les changements de pratiques

Il s'agit dans cet axe de faire évoluer les pratiques des professionnels afin d'améliorer l'accompagnement des personnes porteuses de handicap tout au long de leur parcours de vie, et particulièrement celles se trouvant dans une situation complexe.

La MDPH de l'Aude a initié plusieurs groupes de travail en 2021 :

- Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE)
- « Aller vers l'utilisateur », associant les ESMS, sur les modalités de contact dans le cadre des demandes d'admissions.

Adaptation des services du GIP/MDPH

Créations de postes

Dans le cadre de la mise en œuvre des feuilles de route MDPH 2022 et celle issue de la Convention tripartite CNSA 2021-2024, et afin de répondre aux objectifs fixés en termes de pilotage et de qualité de service, la MDPH va se doter de 2 nouveaux postes :

- Chargé de mission statistiques et démarche qualité
- Juriste en charge de la qualité et des procédures MDPH.

Projet « Qualité de vie au travail »

Dès le premier trimestre 2022, un projet transverse « Qualité de Vie au Travail » sera animé par la chef de service Administration générale et composé des agents de l'instance locale de dialogue social MDPH.

Les sujets à l'étude :

- charte de télétravail
- charte encadrant des modalités de conciliation vie privée/vie professionnelle en tant qu'aidant
- charte du management bienveillant.

Conventions de partenariat

Les conventions pluriannuelles permettant la mise à disposition, auprès de la MDPH, d'agents par les associations AFDAIM-ADAPEI11, APAJH11 et USSAP, et les Services départementaux de l'Education nationale, ont été reconduites ainsi que celles relatives aux flux de données avec la CAF.

La Comex a également acté le partenariat avec l'équipe relais handicaps rares (ERHR).

Feuille de route stratégique et opérationnelle issue de la convention CNSA/CD/MDPH 2021/2024

Améliorer la qualité et faciliter la relation avec les personnes

- Vers une Maison Départementale de l'Autonomie et un accueil social inconditionnel de proximité
- La formalisation d'un partenariat avec les maisons France services
- Le déploiement d'un référent de parcours
- Une information accessible
- L'animation et l'association du CDCA à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de l'autonomie
- La sensibilisation des équipes du Département et de la MDPH à s'assurer de l'autodétermination de la personne
- L'organisation de la prise en compte de la parole de l'utilisateur
- Le renforcement de l'écoute des usagers dans le cadre du comité des usagers, du collectif handiAude, de la CDAPH
- Le déploiement d'une culture de la mesure d'activité, de la qualité, de la satisfaction et de la transparence à travers enquêtes, indicateurs, suivi, analyse, partage, formation des personnels
- La poursuite de l'attribution de droits sans limitation de durée, la maîtrise des délais de traitement.

Accompagner les parcours et adapter l'offre

- Le projet 14 de la feuille de route MDPH2022 s'inscrit dans cet engagement 2 : poursuivre la mise en œuvre de la RAT dans son acte 2 et l'articulation avec la Communauté 360
- le développement de l'offre pour répondre à la diversité des situations et des projets de vie
- le développement de l'offre médico-sociale est une compétence partagée CD / ARS
- Travailler à une offre d'aide à domicile toujours plus qualitative et suffisante sur le plan quantitatif (effectivité des plans d'aide), accompagner le développement de SPASAD,
- Soutenir le déploiement de l'Habitat Inclusif (HI) et mise en place de l'Aide à la Vie Partagée (AVP) en 2022,
- Coordonner les plans d'investissement et appels à projet CD/ARS/CARSAT et autres financeurs

Prévenir la perte d'autonomie et renforcer le soutien aux proches

- Animer un plan d'actions annuel de la Conférence des financeurs
- Développer des réponses en faveur de la mobilité et de la lutte contre l'isolement des personnes
- Mise en œuvre de la feuille de route concernant les proches aidants PA et PH
- Favoriser l'accès aux aides techniques
- Améliorer la connaissance des besoins des aidants par un accompagnement à la complétude de la rubrique F du CERFA de demande MDPH.

Renforcer le pilotage local et national et harmoniser les Systèmes d'Information

- Disposer d'une meilleure connaissance des besoins par une analyse des données disponibles et grâce à des espaces d'échange avec les partenaires
- Développer une culture de pilotage, d'amélioration de la qualité et de contrôle interne
- Poursuite du déploiement du palier 2 du SI MDPH

Feuille de route MDPH 2022

Les 3 projets prioritaires choisis par la MDPH de l'Aude pour sa feuille de route 2022 sont :

- projet 14: Acte 2 de la RAT et participation de la MDPH aux Communautés 360
- projet 19: Participation des Personnes
- projet 24: Déploiement du palier 2 du Système d'Information et amélioration

Ces 3 projets s'insèrent dans les 38 points qui seront déployés simultanément, les projets étant liés les uns aux autres. Un focus a été fait sur l'avancement des deux projets suivants :

- projet 15 : garantie d'un accueil visible, territorialisé et de proximité
- projet 22 : Fondamentaux de l'évaluation et harmonisation des circuits optimisés de traitement

Les prochaines COMEX auront lieu : 14 mars, 30 mai et 12 décembre 2022.



MDS CARCASSONNE OUEST : LA MDPH INTERVIENT AUPRÈS DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Dans le cadre du dispositif expérimental ASOPEH (Accompagnement à la SOcialisation Petite Enfance et Handicap), les professionnels de la MDPH proposent une formation au handicap.

La Maison départementale des Solidarités (MDS) de Carcassonne Ouest expérimente un nouveau dispositif, ASOPEH, pour aider les familles à vivre avec le handicap de leur enfant de moins de 6 ans.

Cela consiste en une offre d'accueil chez une assistante maternelle agréée et formée, rattachée à la MDS, un accompagnement de l'enfant à la socialisation, une solution de répit pour les parents et un accompagnement de la famille dans les démarches.

Au premier semestre 2022, les professionnels médicaux-sociaux de la MDPH vont proposer aux assistantes maternelles une formation sur le handicap avec pour objectifs d'informer, outiller et faire évoluer les représentations, susciter des vocations et lever des freins.

Cette action de valorisation de l'inclusion des personnes handicapées dans la société entre dans le cadre du Schéma départemental des Solidarités, de la feuille de route tripartite

CNSA/CD/MDPH et de la feuille de route MDPH 2022.

A ce jour, une vingtaine d'assistantes maternelles agréées et sensibilisées à cette action sont invitées.

Complétant les enseignements dispensés par le Greta, ce module présenté par la MDPH sera proposé au fil de l'eau aux nouvelles recrues.

EN COMPLÉMENT D'INFO

LA FOIRE AUX QUESTIONS SUR LE COVID POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Voici le lien indispensable pour suivre l'actualité des dispositions sanitaires et réglementaires en direction des personnes en situation de handicap : [Covid-19-foire-aux-questions-handicap](#)

ENQUÊTE HANDICAP ET EMPLOI dans les secteurs sanitaire et social

L'association OETH (Objectif d'emploi des travailleurs handicapés) et l'institut BVA lancent une [enquête](#) pour permettre aux acteurs du sanitaire et du social d'inclure davantage les personnes en situation de handicap dans ce secteur professionnel.

Les salariés et structures du social et du médico-social ont **jusqu'au 10 janvier** pour répondre. Il s'agit de recueillir des données qui serviront à définir des moyens d'action pour rendre ce secteur plus attractif et inclusif pour les personnes handicapées.

En pleine crise du recrutement, le sujet représente un enjeu pour les employeurs.

Les résultats de l'enquête menée par l'OETH seront partagés le mardi 25 janvier 2022.

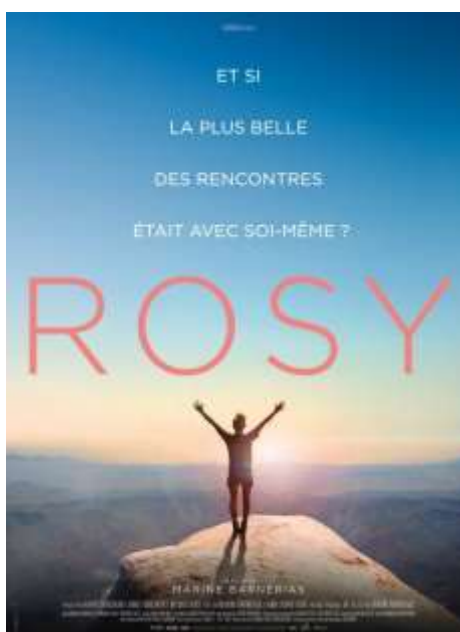
Cliquez [ici](#) pour accéder à l'enquête.

UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LA PRATIQUE SPORTIVE

Le bénéfice du « [Pass'Sport](#) » est étendu aux personnes âgées de 16 à 30 ans bénéficiant, pour l'année 2021, de l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Un décret du 23 décembre prolonge le bénéfice du « Pass'Sport » jusqu'au 28 février 2022.

Cette aide de 50 € vise à favoriser l'inscription des jeunes dans les structures et associations sportives. L'aide est directement versée à la structure, pour chaque adhésion.

UN FILM SUR LA RENCONTRE AVEC SOI-MÊME



Synopsis

Marine, jeune étudiante de 21 ans, apprend qu'elle est atteinte d'une sclérose en plaques, une maladie auto-immune incurable.

Le choc de l'annonce, l'urgence de la situation et le besoin de prendre une décision quant au traitement à suivre, la poussent à trouver une solution en elle...

Elle décide de partir pour un long voyage initiatique dans 3 pays : la Nouvelle-Zélande pour redécouvrir son corps, la Birmanie pour apaiser son esprit et la Mongolie pour renouer avec son âme.

À travers des expériences inoubliables, Marine part à la rencontre d'elle-même et d'un nouvel équilibre avec cette sclérose qu'elle surnomme Rosy.

Sortie le 5 janvier 2022



DU CÔTÉ DES **PARTENAIRES**

Le Trelol propose des ordinateurs reconditionnés :

L'association Le Trelol est connue pour son activité de traiteur associatif.

Un nouveau chantier vient de voir le jour avec la vente d'ordinateurs reconditionnés à toute personne bénéficiant des minima sociaux ou d'un revenu mensuel inférieur à 1000 euros.

Contact :

[Facebook](#)

contact@recyclinfo11.fr



En janvier, **la Maison de la Famille du Carcassonnais** propose

- Le mercredi : des **ateliers parents /enfants** autour d'activités partagées
- Un stage sur la parentalité créative en 2 cycles « **bébé mode d'emploi** »

et « **vivre et grandir ensemble** »

Sur inscription.

Contact :

Maison de la Famille
195 rue Latécoère (derrière l'UDAF)
11000 Carcassonne

04 34 42 71 73

mdfducarcassonnais@orange.fr

4 janvier **JOURNÉE MONDIALE DU BRAILLE**

MDPH de l'AUDE 18 rue du Moulin de la Seigne 11855 CARCASSONNE cedex 9

0800 77 77 32

mdph@aude.fr